



Pour la législature 2021-2026, le Conseil communal compte deux nouveaux élus. Madame Rahel Preisig et Monsieur Eliot Savoy succèdent aux Conseillers communaux André Blunschli et Giuseppe Vitelli. Ont été réélus Mme Françoise Jolivet, MM. Philippe Alibert, Laurent Menoud, Pierre-Alain Perroud et Guillaume Savoy.

Répartition des dicastères



**LAURENT
MENOUD**

Syndic

**Administration
et Finances**

Secrétariat communal, gestion du personnel communal, planification financière, gestion des budgets, des comptes, de la comptabilité et de la caisse communale



**PIERRE-ALAIN
PERROUD**

Vice-Syndic

Travaux

Gestion des routes, chemins, trottoirs et signalisation routière, approvisionnement et protection des eaux, épuration, déchetterie, voirie, places publiques et espaces verts



**FRANCOISE
JOLIVET**

Conseillère communale

Urbanisme

Aménagement du territoire, police des constructions, permis de construire, permis d'occuper, feu



**PHILIPPE
ALIBERT**

Conseiller communal

**Forêts, domaines,
environnement, mobilité,
développement durable,
Cité de l'Énergie**

Exploitation des forêts en collaboration avec la Corporation forestière de la Basse-Veveyse, politique de l'environnement et du développement durable, agriculture, domaines communaux, mobilité, Cité de l'énergie



**GUILLAUME
SAVOY**

Conseiller communal

**Bâtiments et
infrastructures**

Gestion technique et stratégique (valorisation) du patrimoine immobilier, infrastructures sportives, centrale de chauffage à distance, service de conciergerie

Les nouveaux élus - Portrait



**RAHEL
PREISIG**

Conseillère communale

Enfance et école

Crèche communale Les Petits Lions, accueil de la petite enfance, école enfantine, primaire et secondaire, administration scolaire, accueil extrascolaire

Mon origine

Je suis née et j'ai grandi entre les cantons de Berne et Fribourg, entre ville et campagne. Etablie à Attalens depuis 5 ans avec mon conjoint, je suis maman d'un petit garçon.

Ma trajectoire professionnelle

Après ma maturité, j'ai poursuivi mes études à l'université de Fribourg. Mon master de droit en poche, j'ai ensuite obtenu mon brevet d'avocate.

En 2009, j'ai emménagé en Suisse romande, où j'ai travaillé durant 8 ans dans les assurances. Depuis 4 ans, je suis Conseillère juridique, responsable à l'autorité foncière du canton de Fribourg.

Mes passions

Durant mes études, j'ai séjourné durant quelques mois en Norvège et une année à Stockholm. De ces séjours dans le Nord, j'ai gardé une vraie passion pour la Scandinavie et les beautés de sa nature.

Durant mes loisirs, je pratique le trail (course à pied longue distance). J'aime aller courir dans la nature et ainsi découvrir les alentours d'Attalens et la Veveysse.

Ma nouvelle fonction

Après avoir posé mes valises à Attalens, j'ai découvert un village magnifique, auquel j'ai commencé à m'identifier.

J'ai eu envie de m'impliquer davantage, non pas pour tout changer, mais pour préserver les attraits d'Attalens et être partie prenante dans un développement harmonieux du village.



**ELIOT
SAVOY**

Conseiller communal

Cohésion sociale

Jeunesse, affaires sociales, santé publique, cultes, culture, sports, tourisme, économie, loisirs et sécurité (police/protection civile/cimetière)

Mon origine

Je suis originaire d'Attalens. Né en 1990, j'ai passé toute mon enfance et ma jeunesse à Tatroz. J'ai effectué un apprentissage de forestier-bûcheron à la Corporation forestière de la Basse-Veveysse.

Ma trajectoire professionnelle

Après l'école de recrue et de sous-officier, j'ai travaillé comme forestier-bûcheron à la Corporation forestière de la Basse-Veveysse pendant 3 ans.

Puis, je suis retournée sur les bancs de l'école supérieure de Lyss, où j'ai obtenu mon diplôme de garde-forestier en 2015.

Ensuite, j'ai travaillé comme charpentier dans une entreprise du village, puis dans une société de câblage forestier en Valais.

Depuis 2019, je suis garde-forestier à la Corporation Glâne-Farzin.

Mes passions

Je fais partie du corps des sapeurs-pompiers de la Basse-Veveysse depuis 2008. Aujourd'hui 1^{er} Lieutenant, j'y dispense la formation relative à la protection respiratoire. Je suis également premier répondant (secouriste en cas d'arrêt cardio-respiratoire).

Ma nouvelle fonction

Mes centres d'intérêts m'ont naturellement amené vers le contact et le service à la population.

Membre du Conseil général depuis 2016 et président du groupe ECD jusqu'à mon élection, je souhaitais participer plus activement au développement futur de la commune.



Législature 2021-2026

LE CONSEIL GENERAL

Pour la législature 2021-2026, les 30 sièges du Conseil général sont répartis de la façon suivante :

Ouverture Social Ecologie (OSE)	10 sièges
Entente communale de droite (ECD)	9 sièges
PDC Le Centre	6 sièges
Alliance des citoyens Attalens (ACA)	5 sièges



Le Conseil général s'est réuni en **séance constitutive le 4 mai 2021**. A cette occasion, un chaleureux hommage a été rendu à MM. André Blunschli et Giuseppe Vitelli, anciens Conseillers communaux, ainsi qu'aux Conseillers généraux au terme de leur mandat, pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la communauté.

Bureau du Conseil général

Ont été élus **Présidente et Vice-Président du Conseil général pour l'année 2021-2022** :
Mme Maude Landry (OSE) et M. Dick Perroud (ECD).

Scrutateurs Mmes Nadia Cantin et Isabelle Santana-Adjah, MM. Lionel Guignard et Robert Savoy

Scrutateurs suppléants MM. Emilien Vionnet, Adrien Emonet, Etienne Wirtz et Roland Besse

Commissions du Conseil général

Commission financière :

Elle a pour tâche la surveillance des finances communales.

Président M. Didier Sauteur
Vice-Président M. Cyril Grandjean
Secrétaire M. Dick Perroud
Membres MM. Cédric Perroud, Bertrand Savoy et Christian Nessensohn

Commission de l'aménagement du territoire :

Elle a pour tâche d'appuyer le Conseil communal dans l'élaboration du plan d'aménagement local et l'application de celui-ci.

Présidente Mme Françoise Jolivet (Conseillère communale)
Vice-Présidente Mme Rahel Preisig (Conseillère communale)
Membres MM. Yuri Gramigna, Emilien Vionnet, Nicolas Duc, Bastian Galley, Reiner Sutter et Roland Besse

Commission des naturalisations :

Elle est chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation et d'émettre un préavis à l'attention du Conseil communal, ce dernier décidant de l'octroi ou non du droit de cité.

Membres : Mme Estelle Magnani, MM. Georges Emonet, Renaud Gauderon et Andy Kalusivikako

En font également partie 5 personnes non membres du Conseil général : Mme Mariana Necseru, MM. Norbert Gabriel, Carlos Alder, Olivier Ney et Aurélien Espinasse.



Personnel communal

SERGE PRAZ – LE NOUVEL ADMINISTRATEUR COMMUNAL



**SERGE
PRAZ**

Administrateur
communal

Administration
communale

J'y ai développé des projets de gares et d'infrastructures avant de devenir responsable de la planification et du pilotage du portefeuille de construction pour la Romandie.

Avec mes équipes, j'ai veillé au bon entretien des installations ferroviaires, initié et piloté les projets de renouvellement et d'extension du réseau ferroviaire.

Les presque dix années passées comme Conseiller communal puis Vice-syndic de la Commune de Granges (dicastère des finances, RGV, transports, forêts) m'ont permis de connaître et maîtriser les défis communaux.

Serge Praz est entré en fonction le 1er mai 2021. Portrait

Mon origine

J'ai 49 ans et j'ai passé mon enfance à Nendaz. Après avoir vécu à Lausanne puis Palézieux-Gare, j'habite avec mon épouse et mes deux enfants encore en formation à Granges (Veveysse) depuis 2005.

Ma trajectoire professionnelle

J'ai une formation d'économiste d'entreprise complétée de différentes formations dont une récente en leadership avancé.

Jusqu'à mon entrée en fonction à la Commune d'Attalens, j'ai fait ma carrière aux CFF dans différents domaines. Mon parcours m'a amené à réguler le trafic ferroviaire avant de m'orienter vers le monde des projets.

Ma nouvelle fonction

Mon parcours professionnel et communal me permet de relever ce nouveau défi comme administrateur communal. J'aurai comme tâches principales de diriger, piloter et organiser l'administration et les ressources communales. Je développerai les projets communaux en étroite collaboration avec le Conseil communal. Mon rôle sera également d'assurer la liaison avec le Conseil général.

Mes passions

Je continuerai à voyager en train en Suisse et en Europe. J'aime occuper mon temps libre avec des loisirs de plein air comme le VTT, la moto, le télémark ou le parapente.



Analyse des produits d'entretien

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les liens entre une bonne santé et la qualité de notre environnement ne font plus aucun doute. Afin de choisir des produits d'entretien plus respectueux de la nature, la commune a procédé, avec Mme Marie Grimaître de « M'La Nature », à une analyse des produits d'entretien utilisés afin de les remplacer, lorsque c'est possible, par une alternative plus écologique.

Dans certains cas, l'utilisation de produits plus naturels a été testée et adoptée. Une solution de bicarbonate de soude technique et de cristaux de soude a par exemple été utilisée pour détacher le béton dans le nouveau bâtiment Le Renard et s'est avérée très efficace.

Le choix de nouveaux produits a néanmoins dû être tempéré en raison des contraintes liées au Covid-19. Du désinfectant, utilisé de manière quotidienne pour le nettoyage du mobilier et des surfaces, ne peut être éliminé, car il s'avère nécessaire pour le respect des mesures d'hygiène actuelles.

D'autres solutions, proposées par exemple pour le nettoyage des parties sanitaires et des sols, n'ont pas été adoptées à ce jour, car elles impliqueraient une grosse augmentation du temps

de travail du personnel de conciergerie. En effet, des produits plus naturels impliquent souvent un temps d'action plus long et la nécessité d'un rinçage.

Le service de conciergerie est sensibilisé à la diminution de la chimie dans le nettoyage et de nombreux produits ont déjà été remplacés par d'autres moins nocifs. Afin de poursuivre le processus initié, la collaboration avec Mme Grimaître se poursuivra à l'avenir.



Réaménagements extérieurs

CRECHE LES PETITS LIONS



Courant 2020, un nouveau chemin a été créé à l'école afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes.

La forme du jardin de la Crèche ayant été modifiée en raison du tracé du chemin, cela a été l'occasion de le réaménager afin d'en faire un lieu plus convivial et propice aux activités des enfants.



Une table et des bancs à la taille des enfants ont pris place sous une pergola. A l'autre bout du jardin, une cabane en bois a été installée ainsi que des jardinières où les enfants pourront planter des légumes et s'émerveiller de les voir grandir.



Tranquillité publique

REGLEMENT DE POLICE



Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des travaux d'entretien extérieurs de votre propriété, qui peuvent être source de bruit, pendant que d'autres souhaitent profiter en toute quiétude de leur jardin. Que dit le règlement communal de police à ce sujet ?

Les nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique ne sont pas admises sur le domaine public ou privé (art. 20 Tranquillité publique). Il est en particulier **interdit de** :

- **de faire du bruit sans nécessité** sur le domaine public de **22.00 à 06.00**
- **d'utiliser des instruments ou appareils bruyants** (par exemple des tondeuses à gazon ou autres machines à moteur analogues), qui importunent les voisins pendant les jours et /ou horaires suivants :
 - **les dimanches et les jours fériés**
 - **du lundi au vendredi** de **12.00 à 13.00** et de **20.00 à 07.00**
 - **le samedi** avant **08.00**, de **12.00 à 13.00** et **après 18.00**.

Les jeux et sports particulièrement bruyants (modèles réduits, tirs et sports motorisés notamment) ne peuvent être pratiqués que sur autorisation préalable du Conseil communal.

Nous demandons à chacun d'adopter un comportement respectueux en appliquant l'adage qui dit que : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Le règlement de police est disponible sur le site internet de la commune www.attalens.ch – règlements, tarifs et formulaires – police

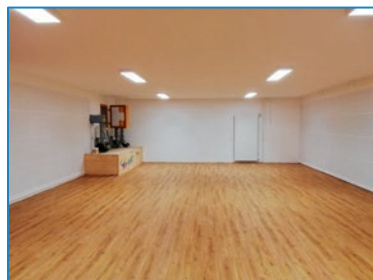


Travaux de rénovation

LUDOTHEQUE PAPAYOU

Des travaux de rénovation ont été effectués dans les locaux de la Ludothèque Papayou, présente dans le bâtiment Les Blés depuis sa construction.

Un nouveau plancher avec étanchéité et isolation a été posé. De nouveaux radiateurs ont été installés, la peinture rafraîchie et l'éclairage mis aux normes. Les travaux ont été effectués en collaboration avec La Ludothèque.



Quand ? La ludothèque est ouverte le lundi de 15h00 à 18h00 (sauf vacances scolaires)

Où ? Abri PC bâtiment Les Blés

Combien ? Abo 6 mois 25.-/ Abo 12 mois 40.-

Elle recherche des personnes bénévoles. Pour tous renseignements : ludopapayou@gmail.com



Installation de cylindres numériques

BATIMENTS COMMUNAUX

Le projet relatif à la sécurisation des bâtiments communaux par l'installation de cylindres numériques, en vue de mieux canaliser les flux de passage et d'améliorer les éléments de confidentialité, est arrivé à son terme. Initié en 2020 dans les bâtiments scolaires, il avait été planifié en plusieurs étapes et s'est achevé au printemps 2021 :

- Première étape : les bâtiments du périmètre scolaire
- Deuxième étape : le bâtiment de l'administration communale
- Troisième étape : les abris PC du bâtiment édilitaire, l'Auberge de l'Ange et la buvette du FC Attalens



Finances communales

ECLAIRAGE SUR LES COMPTES 2020

Malgré les coûts liés au Covid-19, le compte de fonctionnement 2020 se solde par un bénéfice net de CHF 1'155'521.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 242'250.-. Quelques explications sur cet excellent exercice comptable.

Recettes d'impôts – Les recettes qui s'élèvent à CHF 12,8 millions dépassent de 1 million environ le montant budgétisé, les impôts sur les personnes physiques représentant 9,6 millions du montant total des impôts perçus, soit + CHF 514'000.- par rapport au montant budgété.

Réserve pour la situation de crise - Le bon résultat 2019 a permis d'affecter une somme de CHF 655'000.- à une réserve pour la situation de crise liée au Coronavirus. Les fermetures au printemps 2020 en raison de la pandémie ont engendré des pertes à l'accueil extrascolaire (CHF 190'000.-), mais également à la Crèche les Petits Lions (CHF 102'000.-). Les contraintes sanitaires ont engendré d'autres pertes financières dans des domaines aussi variés que la baisse des ventes de cartes journalières ou encore l'augmentation importante des frais de déchetterie. La commune a pu utiliser la réserve créée pour éponger ces pertes de CHF 325'500.-, un montant de CHF 329'500.- étant encore disponible pour couvrir les frais liés au Covid-19 en 2021.

Investissements – Les investissements nets se montent à CHF 795'000.- alors qu'ils étaient budgétés à hauteur de 5,4 millions. Là encore, la pandémie a frappé. Les mesures sanitaires du printemps 2020 ont retardé la mise en œuvre d'une grande partie des investissements.